Fédération Française d'Équitation

Saison Sportive 2025

Attelage

Crédit Photo : FEI/Bine Sierla FEI/M Guillamot

Direction Technique Nationale

Sommaire

Projet sportif 2025 4

Coordonnées 6

Renseignements 7

- Le passeport FEI
- L'enregistrement FEI
- Certificat sanitaire
- Les vaccinations

Attribution des Aides et des Primes 8

- Aides et Primes Fédérales
- Aides et Primes d'Etat

Primes FFE - Championnats Senior 2025 11

Primes FFE - Concours Internationaux 12

Stages et compétitions donnant droits à des aides 13

- Attelage à 4 chevaux
- Attelage à 2 chevaux
- Attelage à 1 cheval
- Attelage à 1, 2, 4 poneys
- Attelage Jeunes

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2025 18

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau / Espoir 2026 19

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des meneurs de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections, des primes destinées aux meneurs et aux propriétaires des chevaux performants ainsi que par des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.

La FFE valorise également la réussite de ses meneurs dans les circuits d'excellence en s'appuyant sur les compétitions de référence qu'elle définit.

La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et Collectifs Nationaux.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, le chapitre VIII des Dispositions Générales des compétitions.

Projet sportif 2025

Bilan

Les performances de l'Equipe de France en Championnats Internationaux 2024 se traduisent par :

- Un titre de champion d'Europe U25 remporté par Côme Boisteau associé à Drôle de Dame d'Aury lors du Championnat d'Europe Jeunes qui s'est déroulé à Flyinge (SWE). Par équipe les Bleus sont à la 8ème place.
- Lors des Championnats du Monde Solo au Haras du Pin, la France conserve son titre en remportant l'Or par équipe, constituée à nouveau par Marion Vignaud, cette fois ci aux cotés de Clément Deschamps et Tony Ecalle pour lesquels il s'agit de leur première médaille FEI. Marion Vignaud s'empare une nouvelle fois de l'Argent individuel. La France a placé trois de ses représentants dans le top dix en individuel.
- une 6ème place par équipe lors du Championnat du Monde Team, à Szilvásvárad (HUN). Anthony Horde a signé la meilleure performance individuelle avec une onzième place.
- Lors des Championnats du Monde Jeunes Chevaux à Lamotte Beuvron, une deuxième et troisième place pour les Français dans les 5 ans (Marion Vignaud/ Oh la la la SH et Morgane Pennec / Impuls) et une troisième place dans les 6 ans (Fabrice Martin / Idromel Noir*IFCE).

Les bleus devront continuer d'optimiser tous les facteurs de performance et gagner en constance pour prétendre durablement aux places sur le podium.

La dynamique à laquelle participent les organisateurs contribue également à promouvoir l'attelage en France, ainsi que l'équipe de France, comme nous l'avons encore constaté cette saison avec de très bons CAI et 2 championnats FEI accueillis sur le sol français : Attelage Solo au Haras du Pin et Jeunes Chevaux à Lamotte Beuvron.

L'investissement des propriétaires au profit de meneurs français, ainsi que la collaboration entre staff privé et staff fédéral au sein des écuries des meneurs de l'Equipe de France sont à souligner tant cela est incontournable dans la structuration d'un futur solide et ambitieux.

Objectifs

Renforcer la dynamique collective « l'esprit bleu ». Accompagner la progression de la relève.
Densifier l'élite des différentes catégories en rapport avec le top niveau mondial.
Livrer lors des championnats internationaux le niveau de performance maximum en rapport avec le potentiel démontré lors de la saison avec le classement par équipe comme objectif premier.
S'installer au plus proche des nations de tête, sur le podium voir le cas échéant au sein du top 5 du classement par équipe des différents championnats internationaux.

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes.

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés.
- L'état de forme et de santé de l'attelage avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

Toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêt lors de la sélection d'un couple, doit être communiquée à la Fédération et à la Direction Technique Nationale, afin que des mesures spécifiques soient prises pour garantir l'intégrité du processus de sélection.

Les sélections pour les championnats FEI de l'année sont réalisées sur la base d'une proposition de l'entraineur national et du staff fédéral auprès du conseil de sélection, puis validée par la Directrice Technique Nationale et le Président de la FFE.

Ces sélections sont annoncées lors d'un échange oral, aux meneurs non sélectionnés de la liste nominative puis aux meneurs sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date de la clôture des engagements.

L'accompagnement fédéral vers la performance

La Direction Technique Nationale et le staff fédéral attelage managent ce dispositif de haut niveau qui est mis en place pour vous, dans l'objectif de performance de l'équipe de France.

La dynamique collective, « l'esprit bleu » :
La charte du sportif de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages.

La formation et l'accompagnement :
Un suivi technique assuré par l'entraineur national et ses adjoints.
Un accompagnement fédéral sur les stages haut niveau et les compétitions internationales. Encadrement et organisation par la Direction Technique Nationale

Le soutien logistique, financier, médiatique :
Les groupes cibles, le suivi vétérinaire, les sélections, les primes propriétaires, les aides fédérales, le statut d'athlète de Haut Niveau et les aides personnalisées.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : meneurs, entraineurs, propriétaires et entourage.
Les différentes aides présentées dans cette saison sportive qui matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés, sont mises en cohérence avec ces objectifs.
Nous souhaitons que cette démarche vous aide pour optimiser vos performances et continuer à progresser en 2025.

Excellente saison à tous !

Coordonnées

Fédération Française d'Equitation

Service FFE Compétition
Parc Equestre Fédéral
La Colonie
41600 LAMOTTE BEUVRON

Directrice Technique Nationale
Sophie DUBOURG

Conseiller Technique National
Lucas RICARD

Entraineur National
Félix-Marie BRASSEUR

Entraineur adjoint Poneys
Sébastien VINCENT

Entraineur adjoint Jeunes
Benjamin AILLAUD

FFE Compétition - Secrétariat de l'Attelage
Camille CHAMBARET
☎ Tél. : **02.54.94.46.58**
✉ E-mail : attelage.inter@ffe.com

Ouvert du Lundi au Vendredi : 9h-13h & 14h-18h

Renseignements

Le passeport FEI

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide, sauf si le concours a lieu dans le pays de résidence du cheval pour les CAI1* et CAI2*.

Secrétariat Passeport FEI
FFE – Service Passeports
Parc Equestre Fédéral
41600 Lamotte Beuvron
☎Tél. : **02.54.94.46.01**
✉ E-mail : francesca.ledru@ffe.com

Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.

L'enregistrement FEI

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des meneurs et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur www.ffecompet.com.

Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identifications sont à transmettre à la FEI via l'application FEI Horse App : www.ffe.com/faq/les-démarches-FEI

Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Depuis le 15 octobre 2021, les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante : https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login

Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche.

Depuis cette même date, l'accord France Benelux relatif aux échanges d'équidés ne s'applique plus. Ces déplacements sont donc soumis aux mêmes exigences que les autres pays européens.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la règlementation FEI :
https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations

Attribution des aides et primes

Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.

Aides Fédérales aux meneurs

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Equitation.
Ces aides fédérales sont versées aux meneurs sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés *pages 13 à 17 du présent document*.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du meneur, après retour :

- De leur dossier complet Sportifs de Haut Niveau, pour les meneurs concernés,
- De la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat, pour tout autre meneur.

Primes fédérales aux meneurs

Ces primes sont versées par la Fédération Française d'Equitation aux meneurs médaillés aux Championnats internationaux listés.

Primes fédérales aux propriétaires

Le versement des primes acquises en 2025 interviendra au plus tard le 31 mars 2026 au prorata de la propriété renseignée au SIRE sur le compte engageur du propriétaire, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Au cours de l'année 2025, le cheval concerné ne doit pas avoir fait l'objet d'un contrôle antidopage dont le résultat s'est avéré positif.
- Au cours de l'année 2025, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.
- Le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.
- Le meneur du cheval au moment de la performance entraînant la prime doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.

Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état.

Barème des aides fédérales

Kilomètres calculés selon www.viamichelin.fr – itinéraire conseillé

Déplacements en Europe :

- Route : sans justificatif, depuis le domicile, jusqu'au lieu de stage ou de compétition.
  Type d'attelage : Solo **0.60 €/km**, Paire **0,90 €/km**, Team **1,10 €/km**

- Avion, bateau et train : prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives originales. Remboursés dans la limite d'un montant de 500 € par concours.

Hébergement et restauration : *en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées sans justificatif de la manière suivante :*

A l'Étranger :

- Hébergement **90€** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage.

En France

- Hébergement **60€** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage.

Attribution des Aides et des Primes

Aides d'Etat (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

Les Aides Personnalisées :

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relève Relèves dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau. Ces aides correspondent à un manque à gagner sportif et ne sont pas cumulables sur un même événement.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les meneurs avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant attribué pour une année civile, du 1er janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **11 775€** selon le barème 2025.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées d'état pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical règlementaire n'aura pas été effectué.

Primes FFE – Championnats Senior

MENEURS

Primes FFE

	Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe
CH Europe **Lähden (GER)** **Attelage à 4 chevaux**	6 000€	3 000€ par meneur	3 000€	1 500€ par meneur	1 500€	750€ par meneur
CH Monde **Beekbergen (NED)** **Attelage à 2 chevaux**	8 000€	4 000€ par meneur	4 000€	2 000€ par meneur	20 00€	1 000€ par meneur

PROPRIETAIRES

Primes FFE

	Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe
CH Europe **Lähden (GER)** **Attelage à 4 chevaux**	4 000€ par attelage	2 000€ par attelage	2 000€ par attelage	1 000 € par attelage	1 500 € par attelage	750€ par attelage
CH Monde **Beekbergen (NED)** **Attelage à 2 chevaux**	2 000€ par attelage	1 000€ par attelage	1 500€ par attelage	750€ par attelage	1 000€ par attelage	500€ par attelage

Primes FFE - Concours Internationaux

Primes FFE aux propriétaires

Classement Individuel en Compétition Au moins 20 partants dont 5 étrangers	**Résultat**	**Montant par attelage**
Attelage à 4 chevaux CAIO4* et CAI3* WCupQ	1er	4 000 €
	2ème	3 000 €
	3ème	1 500 €
	4ème et 5ème	1 000 €
Attelage à 2 chevaux CAIO4* et CAI3*	1er	2 000 €
	2ème	1 500 €
	3ème	1 000 €
Attelage à 1 cheval CAIO4* et CAI3*	1er	1 000 €
	2ème	750 €
	3ème	500 €

Attelage Team-Cheval

Prises en charge FFE

Groupe France sur sélection **Regroupement Pôle France Attelage** **et** **Stage de préparation**	**Chevaux** Frais de boxe (première litière) : 6 chevaux maximum. Branchement électrique au Pôle France Attelage **Meneur** Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 3 personnes maximum Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées de 500 € maximum par stage
Stage individuel au Pôle France Attelage **Groupe France sur sélection**	**Chevaux** Frais de boxe (première litière) : 6 chevaux maximum. Branchement électrique au Pôle France Attelage **Meneur** Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 3 personnes maximum Prise en charge intervenants et installations Dans la limite de 10 jours maxi/an
Entrainement spécifique individualisé **Championnat FEI** ➔Technique ➔Mental Après validation de la DTN	Dispositif dédié aux meneurs ayant participé à plus de 50% des journées de stage Pôle France Attelage lors des 12 mois précédents. Le meneur et le staff FFE établissent un programme individualisé. Le meneur soumet ensuite sa demande à la validation de la DTN via le formulaire dédié en amont des entrainements concernés et transmet le compte rendu écrit avec copie de factures. FORMULAIRE EN LIGNE **Meneur** Dans la limite de 200 €/jour et un total 1 400€ maxi/meneur

	Aides allouées en fonction des performances réalisées sous réserve d'apparaitre au classement final sans abandon, élimination ou disqualification (au moins 16 partants dont 8 étrangers) Critère Dressage : note ≤ 50 pts de pénalités. Critère Marathon : total des pénalités ≤ 108 % du meilleur Critère Maniabilité : total ≤ 4 pts de plus que le meilleur		
	3 critères réussis	2 critères réussis dont celui du Dressage en étant dans le 1er tiers des classés	Classement final dans le premier tiers des classés
CAIO 4* **CAI3*** **WCupQ** *Validés par la DTN*	**Chevaux** Transport au barème fédéral **Meneur** Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 1 000 €	**Chevaux** Frais de transport au barème fédéral **Meneur** Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 750 €	**Chevaux** Frais de transport au barème fédéral

Championnat D'Europe Du 04 au 07 septembre Lahden (GER)	**Chevaux** Frais de boxe (première litière) + engagements + transport au barème fédéral **Meneur** Hébergement + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 2 000 € / meneur

Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs
Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Attelage Paire-Cheval

Prises en charge FFE

Regroupement Pôle France Attelage **Groupe France sur sélection**	**Chevaux** Frais de boxe : 3 chevaux maximum. Branchement électrique au Pôle France Attelage **Meneur** Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 2 personnes maximum Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées de 300 € maximum par stage
Stage individuel au Pôle France Attelage **Groupe France sur sélection**	**Chevaux** Frais de boxe : 3 chevaux maximum. Branchement électrique au Pôle France Attelage **Meneur** Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 2 personnes maximum Prise en charge intervenants et installations Dans la limite de 7 jours maxi/an
Entrainement spécifique individualisé **Championnat FEI** →Technique →Mental Après validation de la DTN	Dispositif dédié aux meneurs ayant participé à plus de 50% des journées de stage Pôle France Attelage lors des 12 mois précédents. Le meneur et le staff FFE établissent un programme individualisé. Le meneur soumet ensuite sa demande à la validation de la DTN via le formulaire dédié en amont des entrainements concernés et transmet le compte rendu écrit avec copie de factures. FORMULAIRE EN LIGNE **Meneur** Dans la limite de 200 €/jour et un total de 1400€ maxi/meneur

	Aides allouées en fonction des performances réalisées sous réserve d'apparaitre au classement final sans abandon, élimination ou disqualification (au moins 16 partants dont 8 étrangers) Critère Dressage : note ≤ 50 pts de pénalités. Critère Marathon : total des pénalités ≤108 % du meilleur Critère Maniabilité : total ≤ 4 pts de plus que le meilleur		
	3 critères réussis	2 critères réussis dont celui du Dressage en étant dans le 1er tiers des classés	Classement final dans le 1er tiers des classés
CAI3* à l'étranger, CAIO4*. *Validés par la DTN*	**Chevaux** Transport au barème fédéral **Meneur** Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 800 €	**Chevaux** Transport au barème fédéral **Meneur** Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 400 €	**Chevaux** Transport au barème fédéral
1 CAI3* en France	**Chevaux** Frais de transport au barème fédéral **Meneur** Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 800 €	–	–

Championnat du Monde Du 20 au 24 aout Beekbergen (NED)	**Chevaux** Frais de boxe + engagements + transport au barème fédéral **Meneur** Hébergement + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 1 000 € / meneur

Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs
Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Attelage Solo-Cheval

Prises en charge FFE

Regroupement Pôle France Attelage **Groupe France sur sélection**	**Chevaux** Frais de boxe (première litière): 2 chevaux maximum. Branchement électrique au Pôle France Attelage **Meneur** Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 2 personnes maximum Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées de 200 € maximum par stage
Stage individuel au Pôle France Attelage **Groupe France sur sélection**	**Chevaux** Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum Branchement électrique au Pôle France Attelage **Meneur** Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 2 personnes maximum. Prise en charge intervenants et installations Dans la limite de 7 jours maxi/an
Entrainement spécifique individualisé **Championnat FEI** ➔Technique ➔Mental Après validation de la DTN	Dispositif dédié aux meneurs ayant participé à plus de 50% des journées de stage Pôle France Attelage lors des 12 mois précédents. Le meneur et le staff FFE établissent un programme individualisé. Le meneur soumet ensuite sa demande à la validation de la DTN via le formulaire dédié en amont des entrainements concernés et transmet le compte rendu écrit avec copie de factures. FORMULAIRE EN LIGNE **Meneur** Dans la limite de 200 €/jour et un total de 1 400€ maxi/meneur

	Aides allouées en fonction des performances réalisées, sous réserve d'apparaitre au classement final sans abandon, élimination ou disqualification (au moins 16 partants dont 8 étrangers) Critère Dressage : note ≤ 50 pts de pénalités. Critère Marathon : total des pénalités ≤ 108% du meilleur Critère Maniabilité : total ≤ 3 pts de plus que le meilleur		
	3 critères réussis	2 critères réussis dont celui du Dressage dans le 1er tiers des classés	Classement final dans le 1er tiers des classés
CAI3* à l'étranger, CAIO4*. *Validés par la DTN*	**Chevaux** Transport au barème fédéral **Meneur** Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 500 €	**Chevaux** Transport au barème fédéral **Meneur** Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 250 €	**Chevaux** Transport au barème fédéral
CAI3* en France	**Chevaux** Transport au barème fédéral **Meneur** Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 500 €	–	–

En cas de double participation d'un meneur sur un même CAI, seul l'attelage ayant réalisé les meilleures performances sera aidé, sous réserve de remplir les conditions précisées ci-dessus.

Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs
Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Attelage Solo-Paire-Team Poney

Prises en charge FFE

Groupe France sur sélection **Regroupement Pôle France Attelage** **Stage de préparation**	**Poneys** Frais de boxe (premiere litiere) Solo : 2 poneys maximun Paire : 3 poneys maximun Team : 6 poneys maximun Branchement électrique **Meneur** Restauration : prise en charge journalière déjeuners ou diners, 2 personnes maximum en Solo et Paire, 3 personnes en Team Applicable au pôle France Attelage uniquement Prise en charge intervenants et installations
Entrainement spécifique individualisé **Championnat FEI** ➔Technique ➔Mental Après validation de la DTN	Dispositif dédié aux meneurs ayant participé à plus de 50% des journées de stage Pôle France Attelage lors des 12 mois précédents. Le meneur et le staff FFE établissent un programme individualisé. Le meneur soumet ensuite sa demande à la validation de la DTN via le formulaire dédié en amont des entrainements concernés et transmet le compte rendu écrit avec copie de factures. FORMULAIRE EN LIGNE **Meneur** Dans la limite de 200 €/jour et un total de 800€ maxi/meneur

Championnat du monde **Du 17 au 20 septembre** **Le Pin (FRA)**	**Poneys** Frais de boxe + engagements Hébergement + restauration au barème fédéral

Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs
Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Attelage Jeunes Meneurs

Prises en charge FFE

Stage de détection **Groupe France sur sélection** **Regroupement Pôle France Attelage**	**Poneys et Chevaux :** Frais de boxe (première litière) : 1 maximum Branchement électrique **Meneur :** Restauration : prise en charge journalière déjeuners ou diners, 2 personnes maximum par attelage. Prise en charge intervenants et installations Applicable au pôle France Attelage uniquement.

Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs

Para Attelage

Prises en charge FFE

Stage de détection **Groupe France sur sélection** **Regroupement Pôle France Attelage**	**Poneys et Chevaux :** Frais de boxe (première litière) : 1 maximum Branchement électrique **Meneur :** Restauration : prise en charge journalière déjeuners ou diners, 2 personnes maximum par attelage. Prise en charge intervenants et installations Applicable au pôle France Attelage uniquement.

Championnat du monde **Du 04 au 07 septembre** **Lähden (GER)**	**Poneys et Chevaux :** Frais de boxe + engagements Transport au barème fédéral

Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2025

ELITE (3 sportifs) *Pôle France Équitation Attelage LAMOTTE BEUVRON*		
DESCHAMPS Clément	ECALLE Tony	VIGNAUD Marion

RELEVES (14 sportifs) *Pôle France Équitation Attelage LAMOTTE BEUVRON*		
AILLAUD Benjamin	GRIMONPREZ Franck	MEUWIS CRESSENT Bérengère
BERRARD Raphael	HORDE Anthony	ORY DEGOMME Mathieu
BOISTEAU Côme	LEFORT Claire	VERNA Marie
BRISOU Anne-Violaine	MARICOURT Maxime	VERNAY Benoit
DUTILLOY François	MATHIS Didier	

Liste des Espoirs 2025

ESPOIRS (9 sportifs)		
AILLAUD Ewen	FELGUEIRAS Romane	MICHEL Olivia
CLASSEAU Justin	LENNE Louise	PARIS Noémie
FASSEL Perlane	MICHEL Antoine	ZOBUNDZIJA Marie

Collectifs Nationaux 2025

COLLECTIFS NATIONAUX (14 sportifs)		
ARRIAT Gilles	GUILLEMARRE Fabien	POUGNET Sophie
CHRISTMANN Anna	HORDE Louis	SELLE Jean-Frédéric
CRESSENT Robin	JEANSON Antoine	TOUBLANC Mathieu
DELMAS Diane	MARTIN Fabrice	VERNA Eve
FILLON Louise	MEYSON Stéphane	

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et au Collectif National pour 2026

		ELITE	SENIOR	RELEVE
Championnat du Monde chevaux individuel		1	2 à 8	
Championnat du Monde chevaux équipe	*3 athlètes*	1	2 à 4	
Championnat d'Europe chevaux individuel			1 à 3	4 à 20
Championnat d'Europe chevaux Equipe	*3 athlètes*		1 à 3	4 à 5
Championnat du Monde Poneys individuel			1 à 3	4 à 8
Championnat du Monde Poneys équipe	*6 athlètes*		1 à 3	4
Championnat d'Europe Jeunes individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Jeunes équipe	*6 athlètes*			1 à 3
CAIO4* chevaux / CAI3* chevaux individuel				1 à 8
CAIO4* chevaux équipe	*3 athlètes*			1 à 3

		ESPOIR (25 ans et moins)
Championnat du Monde Poneys individuel		participation
Championnat du Monde Poneys équipe	*6 athlètes*	participation
Championnat d'Europe Jeunes individuel		participation
Championnat d'Europe Jeunes équipe	*6 athlètes*	participation
CAIO4* chevaux individuel		9 à 15 si 1er quart des partants
CAI3* poneys individuel		1 à 15 si 1er quart des partants

Pour les catégories suivantes, l'organisation des compétitions est particulière ; l'obtention des classements requis ne peut se faire qu'un an sur 2. L'inscription sur la liste correspondant aux performances sera donc exceptionnellement maintenue pour 2 années :

- Athlètes Solo et Jeunes (CH-monde solo et Championnats Jeunes : 2024 puis 2026…)
- Athlètes Paires et Poneys (Championnats : 2025 puis 2027…)

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les meneurs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dates d'inscription (année suivant la performance) :

Elite : 01/01/2026 au 31/12/2027
Senior et Relève : 01/01/2026 au 31/12/2026
Espoir et collectifs nationaux : 01/01/2026 au 31/12/2026

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical règlementaire n'aura pas été effectué.